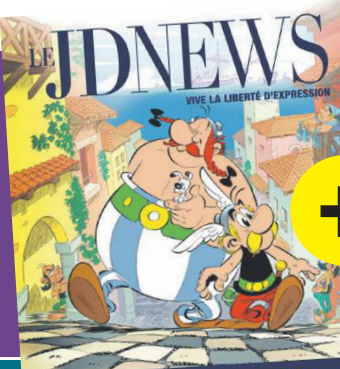




**REPORTAGE
EN ARGENTINE**
**JAVIER MILEI
MISE SUR
LA JEUNESSE**
Pages 20-21

CINÉMA
**FRANÇOIS OZON
NOUS RACONTE
LE TOURNAGE
DE « L'ÉTRANGER »
DE CAMUS** Pages 38-39



EN EXCLUSIVITÉ POUR LE JDNEWS
ASTÉRIX, LE MYTHE FRANÇAIS EST DE RETOUR
Vive la Gaule



LE JDMAG
Tout l'art de l'audace **SANDRINE KIBERLAIN**

PROCÈS DU MEURTRE DE LOLA PERPÉTUITÉ
INCOMPRESSIBLE POUR LA TUEUSE D'ENFANT Page 12

Le Journal du Dimanche

NICOLAS SARKOZY

Le courage

➤ **SOUTIEN**

La mobilisation
d'Ingrid Betancourt
et de Didier
Barbelivien

➤ **INCOMPRÉHENSION**

Présumé innocent,
l'ancien président est
pourtant incarcéré

➤ **INQUIÉTUDE**

Le calvaire
de sa première nuit:
menaces de mort
et injures

L'événement

NICOLAS SARKOZY EN PRISON

Le grand malaise

CHOC L'incarcération de Nicolas Sarkozy, sur fond de menaces et de tensions, plonge une partie du pays dans l'incompréhension

VERTIGE En enfermant un ancien président qui ne représente aucun danger, la justice ébranle jusqu'à l'imaginaire français du pouvoir

PAR JULES TORRES

Pour la première fois sous la V^e République, un ancien président dort dans une cellule, au cœur de la prison de la Santé. L'image a quelque chose d'irréel : la porte de métal qui claque, le gyrophare qui s'éloigne, la silhouette de Nicolas Sarkozy qui disparaît. Une scène que la France regarde incrédule, au-delà même de la fracture entre les supporters et les contempteurs de l'ancien président. Pour autant, la vie continue. Quelques jours plus tard, Louis Sarkozy devient père d'un petit garçon, Sylla, et le clan se rassemble pour célébrer l'heureux événement autour de Cécilia Attias, dans un restaurant du 16^e arrondissement. Une famille presque au complet – reste une chaise vide, celle du grand-père. Hommage discret et symbolique : Louis a donné à son fils comme second prénom celui de Nicolas. Preuve d'amour, de fidélité, comme pour laver ce nom souillé par l'injustice. Depuis l'incarcération du président Sarkozy, un trouble traverse une partie du pays : mélange de compassion, de gêne, parfois de colère.

Dans l'imaginaire national, le président n'est pas un homme ordinaire. Il incarne la permanence de l'État, la verticalité de la République, mais il est aussi celui qui rassemble tous les Français, par-delà les clivages, qu'ils aient ou non voté pour lui. Seule fonction républicaine qui relève du sacré. Voir Nicolas Sarkozy, qui régna pendant cinq ans sur la France, passer la porte d'une cellule, c'est assister à l'effondrement d'un symbole. Lui qui présida au destin du pays, qui tutoya les grands de ce monde, se retrouve soudain réduit à sa simple condition de détenu – un matricule parmi d'autres. Il purge sa peine sans traitement de faveur, sans aménagement. Certains y voient la grandeur de l'État de droit : le signe qu'en France, puissant ou misérable, chacun doit répondre de ses actes, selon les mêmes règles. D'autres s'émeuvent d'une blessure infligée à la nation, d'une justice qui se fait

spectacle, au risque d'abîmer ce qu'il reste de respect envers les institutions. Car la République, disent-ils, n'avait pas besoin de cette image – celle d'un ancien président derrière des barreaux, avant même que l'appel n'ait été rendu.

À la Santé, Nicolas Sarkozy est seul dans sa cellule, enfermé dans un couloir qui en compte une vingtaine. Isolement total, précaution absolue – et casse-tête permanent pour l'administration pénitentiaire. Dès les premiers jours, les menaces affluent. Sur les réseaux et dans les couloirs des maisons d'arrêt, certains promettent de « *vengeur Kadhafi* ». L'ancien chef de l'État est un détenu pas comme les autres, à la fois symbole et cible. Pour conjurer le risque, la chancellerie a mis en place un dispositif inédit : deux agents du service de la pro-

La classe politique réagit prudemment sur un sujet explosif

tection, armés, veillent jour et nuit dans la cellule voisine. Du jamais-vu dans une prison française. La scène est saisissante : des policiers armés derrière des barreaux, non pour surveiller, mais pour protéger. Dans ce paradoxe se résume toute l'ambiguïté de sa détention : un président emprisonné comme un justiciable lambda, mais protégé au nom de la raison d'État.

Spectatrice de l'incarcération de Nicolas Sarkozy, la classe politique réagit prudemment sur un sujet instable et gênant. À droite, le malaise domine. On murmure quelques mots d'amitié, on se garde de trop en dire. À gauche, on n'est guère plus démonstratif : la discrétion tient lieu de vertu. Au final, un même silence enveloppe tout le monde. À l'Élysée, la gêne, encore, enveloppe le palais. Emmanuel Macron a reçu Nicolas Sarkozy avant son incarcération, « *sur le plan humain* »,



Nicolas Sarkozy, la tête haute et l'esprit combatif, rejoint la prison de la Santé.

BASTIEN OHIER/HANS LUCAS/AFP

L'événement

Des centaines de personnes ont soutenu l'ancien président mardi matin, à Paris.



J.E./SPA

BRUNO THOUZELLIER

Quand on doit commenter une décision de justice...

TRIBUNE L'ancien président de l'Union syndicale des magistrats (USM) estime que la condamnation de Nicolas Sarkozy relève du « rattrapage acrobatique »

glisse un proche, pour conjurer tout soupçon d'intervention, voire de compassion. Gérard Darmanin, fidèle parmi les fidèles, est le seul à s'exposer, annonçant vouloir lui rendre visite à la Santé. Tollé immédiat : les syndicats de magistrats hurlent à la confusion des genres, au brouillage des pouvoirs. Derrière ces cris d'orfraie, une vérité troublante : entre Nicolas Sarkozy et la magistrature, la fracture ne s'est jamais refermée. Depuis les années où il dénonçait les « *petits pois* » du parquet et les juges « *politisés* », une rancune s'est enkystée. Et dans le silence solennel des tribunaux, certains semblent aujourd'hui solder une vieille dette. D'autres y voient, au-delà de la vengeance, la dérive d'un pouvoir des juges en croisade contre les politiques.

Les juges semblent ignorer que le symbole les dépasse

Reste que la disproportion du traitement infligé à l'ancien président interroge les justiciables que nous sommes. Nicolas Sarkozy n'est ni un danger public ni un fugitif potentiel, pas plus qu'il ne présente un risque de récidiver dans le cadre de cette affaire. Et pourtant, il se retrouve enfermé comme un narcotrafiquant, au nom d'un principe d'égalité que certains jugent dévoyé. Une justice aveugle, au point d'oublier que l'équité n'est pas la symétrie. Les juges, sûrs de leur droiture, semblent ignorer que le symbole les dépasse : en enfermant un ancien président, c'est un peu de la confiance nationale qu'ils mettent sous clé. Certains salueront la grandeur d'une démocratie capable de juger ses anciens chefs. D'autres y verront le triomphe d'une justice fascinée par sa propre intransigence, se mirant avec complaisance et confondant, dans un même geste, justice et revanche. ●

Il est abusif de faire peser sur l'institution judiciaire l'entière responsabilité des dérives auxquelles on assiste dans l'application des lois dites de moralisation de la vie politique. À chaque scandale, voire à chaque élection, le gouvernement et le Parlement estiment opportun, dans une forme de démagogie législative qui se retourne contre ses auteurs, de voter une loi nouvelle pour renforcer davantage la sévérité des sanctions infligées aux élus pour atteinte à la probité. Les deux dernières lois en date – la loi Sapin 2 de 2016 sur la lutte contre la corruption et la loi de 2017 sur la confiance en la vie politique – ont ainsi sensiblement durci les peines. Si les juges se montrent de plus en plus impitoyables vis-à-vis des élus, force est de reconnaître qu'ils ont quelques raisons de penser que cette sévérité extrême répond à l'intention du législateur. Les règlements de comptes politiques se font maintenant au prétoire, car les juges sont fréquemment saisis de plaintes émanant d'adversaires politiques ou d'associations en tous genres.

La responsabilité de certains juges politisés et de politiques irresponsables est sans conteste partagée dans cette folle période qui voit d'anciens présidents de la République, Jacques Chirac et Nicolas Sarkozy, et de potentiels présidents, François Fillon voici peu et aujourd'hui Marine Le Pen, frappés de peines spectaculaires.



Bruno Thouzellier.

Est-ce l'expression d'un ressentiment des juges contre des politiques ? S'agit-il de faire valoir des principes et une sévérité réclamée par l'opinion au moment où la popularité des hommes et femmes politiques est en berne comme jamais ? Se montrer impitoyable envers les politiques serait-il conçu comme une marque d'indépendance, ainsi que le suggèrent les propos du procureur national financier lorsqu'il souligne que « *le parquet national financier, dans la conduite de cette affaire, a montré que les magistrats du parquet sont en situation d'indépendance et en*

capacité d'indépendance » ? Qui oserait encore en douter ?

Quoi qu'il en soit, par leur sévérité et leur motivation, certaines condamnations pénales d'élus ou d'anciens élus suscitent la controverse. Parmi les décisions qui ont provoqué la plus grande sidération figure incontestablement celle qui a conduit à l'incarcération sans délai de Nicolas Sarkozy. Le tribunal correctionnel de Paris a cru bon, dans son jugement du 25 septembre 2025, de l'exonérer de pratiquement toutes les charges pesant sur lui tout en lui infligeant une peine de cinq ans d'emprisonnement assortie d'un mandat de

dépôt avec exécution provisoire sans possibilité d'appel.

Or il ressort bien du jugement qu'il n'existe aucune preuve d'un financement de la campagne présidentielle de 2007 par la Libye. C'est donc par une sorte de rattrapage acrobatique que Nicolas Sarkozy se trouve condamné pour « association de malfaiteurs » au motif qu'il ne pouvait pas ignorer que ses proches collaborateurs discutaient avec un dignitaire libyen d'un possible financement de sa campagne.

Notons qu'à ce jour, aucun des critères justifiant la détention provisoire qu'il subit depuis son incarcération n'est rempli le concernant, ce qui interroge sur ce qui a pu justifier l'exécution provisoire du mandat de dépôt du tribunal.

Enfin, ayant pu dans le passé m'opposer à certaines attaques inutilement provocatrices de monsieur Sarkozy à l'encontre des magistrats, je suis d'autant plus libre aujourd'hui d'être choqué par les conditions de son incarcération qui rabaisent la fonction présidentielle et l'image de la France à l'étranger.

Au-delà de cette affaire, on pourrait comprendre que de lourdes peines puissent être prononcées contre des politiques coupables de malversations si cette même justice n'avait pas renoncé trop fréquemment à toute répression effective de la délinquance violente qui gangrène notre pays, notamment en prononçant des peines souvent dérisoires contre les agresseurs des forces de l'ordre. ●

L'événement



Nicolas Sarkozy accueille Ingrid Betancourt à l'aéroport de Villacoublay, en 2008.

MEIGNEUX/SIPA

INGRID BETANCOURT

Ma reconnaissance à la France

HOMMAGE La femme politique franco-colombienne, ancienne otage des Farc, rappelle à quel point l'action du président de la République a été déterminante pour sa libération en 2008

Cela faisait plus de cinq ans que j'étais otage des Farc, un groupe terroriste colombien. Cinq années d'oubli, au fond de la jungle, enchaînée par le cou à un arbre, exposée à toutes les violences que peut subir une femme lorsqu'elle devient la proie facile d'hommes armés, sans scrupule, le cœur durci par des années de crimes et de guerre.

Pendant que je survivais, coupée du monde, ma famille, elle, luttait désespérément. Sans aucune nouvelle, sans savoir si j'étais vivante ou morte, mes enfants et ma mère frappaient à toutes les portes. Les contacts entre le gouvernement colombien et les Farc en vue d'une possible libération étaient dans l'impasse. Alors, ne voyant plus d'espoir, ils ont décidé de solliciter les candidats à l'élection présidentielle française de 2007.

Depuis des années, ma famille avait réussi à mobiliser l'opinion publique autour du calvaire des otages en Colombie – colombiens, américains, ou français –, pris au piège dans la même jungle. Des comités de soutien s'étaient formés en France, en Belgique, dans toute l'Europe, et aux États-Unis, pour réclamer notre libération.

Mais lorsque mes enfants, encore adolescents, rencontraient les responsables politiques, ils se heurtaient souvent à une façade de politesse. La plupart des candidats les recevaient avec une bienveillance apparente : un sourire, un mot de sympathie, un adjoint prenant des notes, puis plus rien. Personne ne voulait réellement comprendre la réalité de la Colombie, la complexité du conflit, ni la

souffrance d'une famille déchirée. Encore moins s'engager. Les promesses étaient vagues, les regards fuyants, les mots creux.

Tous les candidats... sauf un. Lorsque mes enfants ont obtenu un rendez-vous avec Nicolas Sarkozy, ils s'attendaient au même traitement. Mais ce jour-là, c'est le candidat qui est venu leur ouvrir la porte de son bureau pour les accueillir. C'est lui qui les a écoutés

« Nicolas Sarkozy a eu du cœur pour entendre ma détresse »

sans respirer, qui les a interrogés inlassablement, pour comprendre chaque détail du dossier. Il les a observés avec une attention rare, et il les a regardés droit dans les yeux. À la fin de l'entretien, il leur a pris les mains, et leur a dit simplement – sans micro, sans témoin, sans calcul : « *Je vous promets que si je suis élu, je ferai tout pour que votre maman vous revienne.* »

Cette phrase, mes enfants ne l'ont jamais oubliée. Quelques mois plus tard, Nicolas Sarkozy était élu président de la République française. Et, contre toute attente, il a tenu parole. Alors que la raison d'État, les intérêts économiques de la France en Colombie, les réticences du gouvernement colombien et la logique politique auraient découragé n'importe quel dirigeant, lui a décidé d'agir. Il a cherché des solutions là où d'autres ne voyaient que des impasses. Il a

sollicité le président vénézuélien Hugo Chavez, lui demandant d'obtenir des preuves de survie. Puis il a contacté son ami, le président George W. Bush, afin que les États-Unis fassent pression sur la Colombie pour débloquer la situation.

Cette double initiative a changé la donne. Pour la première fois depuis des années, les lignes ont bougé. Le gouvernement colombien s'est retrouvé pris en tenaille. Soit c'était Chavez, l'ennemi juré de Bogota, qui allait libérer les otages et en récolter la gloire, soit c'était l'armée colombienne qui devait réussir l'impossible. Et l'impossible s'est produit.

Le 2 juillet 2008, un an après l'élection de Nicolas Sarkozy, l'opération Jaque a permis la libération de quinze otages, dont moi.

Quand j'ai été libérée, j'ignorais tout de ce qui s'était joué pour que je puisse, après tant d'années, revoir mes enfants et enfin les serrer dans mes bras.

Nicolas Sarkozy aurait pu éprouver un élan d'empathie passager, puis, une fois élu, tourner la page. C'était trop loin, trop long, trop compliqué. Et puis, il était facile d'invoquer la raison d'État pour choisir l'indifférence.

Oui, il fallait du cœur pour entendre la détresse. Il fallait de la compassion pour s'en émouvoir. Et une détermination constante pour ne pas se taire et agir.

C'est pourquoi nous ne pouvons pas oublier, particulièrement aujourd'hui, que nous avons eu un président pour qui la grandeur de la France se mesurait aussi à ses actes d'humanité. ●

Paris, le 25 octobre 2025.



« À chaque instant où la solitude te rattrape, n'oublie pas que tous ceux qui t'aiment pensent à toi. Tes enfants sont d'une incroyable force de caractère et Carla d'une immense résilience, d'un formidable courage. Tu n'es pas seul Nicolas, tu ne seras jamais seul ! »

Arnaud Lagardère

MAXPPP

DIDIER BARBELIVIENT

Lettre ouverte à Nicolas Sarkozy

Mon Nicolas, Le jour se lève sur le gris Paris. Le gris souris, cher à Coco Chanel, à Pascal Praud et à Léo Ferré. J'adore ce temps-là, on est entré dans l'automne depuis peu, on a eu des reflets de soleil qui ont empourpré les feuilles mortes, le vent est chargé du parfum des châtaignes, comme tous les ans. Des types font du vélo autour de l'hippodrome de Longchamp, d'autres font du jogging dans les allées du bois, bien sûr ça me fait penser à toi, mais bon, je n'ai pas besoin de ça pour y penser. Quarante ans d'amitié cette année, et on n'a pas vu le temps passer. Tu en as affronté des combats, des jalousies, des trahisons, des suspensions tout au long de ta vie mon camarade, mais là ils ont mis le paquet, ils ont fini par t'avoir, l'histoire devait aussi s'écrire ainsi, il était dit que tu devais tout connaître, et tu as tout connu. Les grands hommes sont souvent minoritaires Nicolas, ça les conduit invariablement en territoire de solitude qui est somme toute leur résidence naturelle.

Je me souviens de ces vers d'Aragon à l'adresse de ses semblables : « *J'aurais tant voulu vous aider. Vous qui semblez autre moi-même. Mais les mots qu'au vent noir je sème. Qui sait si vous les entendez...* » En tous les cas, ça n'a pas apitoyé tes juges, qui me font penser à nos vieux tontons qui se déguisaient en père Noël le 25 décembre ; ils avaient du mal à faire cohabiter leur moustache noire avec le postiche de barbe blanche. C'est à l'image de ta condamnation, pas de preuve, mais quand même accusé d'être le patron d'une association de malfaiteurs, tout en restant présumé innocent et soumis à une incarcération sous exécution provisoire... Alors là les gars, on comprend plus rien, on a le tournis. Je te connais bien des talents Nicolas, tu peux être courageux, décidé, ambitieux, la preuve, tu as pré-

sidé la France, mais présider une association de malfaiteurs, là je dis non, Monsieur le Juge, ça ne colle pas, je vous l'assure. Le rôle n'est pas fait pour lui, il y a mal-donne. Faites-lui faire des essais, ça saute aux yeux. Tous ceux qui le connaissent vous le diront, il n'est pas du tout le personnage. Quant au scénario écrit, en ce qui concerne la séquence « *il ne pouvait pas ne pas savoir* », là, vous outrepassiez votre talent, Mesdames et Messieurs, ça transpire le procès stalinien.

Il y aurait de quoi rendre un homme fou, mais pas toi, Nicolas, qui me rappelle dans ces moments-là le général de Gaulle se confiant à des proches : « *En vieillissant je suis devenu très économe de mon mépris, il y a trop de nécessiteux autour de moi.* » Je ne veux pas non plus rajouter de la peine à la peine, mais pour ta famille, tes enfants, tes amis, on a du mal à s'y faire, c'est un cauchemar. Quelques fois, la nuit, j'imagine des trucs, une émission de télé-réalité, quarante-huit heures en cellule aux côtés de Nicolas Sarkozy, qu'est-ce que tu penses de ça mon ami ? C'est nul ? C'est débile ? Tu as raison, mais que veux-tu, le chagrin m'égare.

Monsieur le Juge des libertés, je m'adresse à vous qui êtes aujourd'hui pour moi l'homme le plus important de ce pays. Vous représentez le plus beau mot de la langue française et de la justice, son plus haut principe aussi : la liberté. Alors défendez-la, appliquez-la à Nicolas Sarkozy, et qu'on en finisse avec ce cirque médiatique qui fait honte à la France. La France ne peut pas être le pays de la honte, Monsieur le Juge, c'est le pays de la liberté ! Putain, j'aurais dû finir mes études d'avocat ! Qu'est-ce que t'en penses Nicolas ? Tu souris, tu hoches la tête, t'as un doute ? Bon, c'est pas grave, une autre fois peut-être. Mais n'oublie pas que je t'aime. Non, ça c'est vrai, je sais que tu ne l'oublies pas. ●



VISUAL/STARFACE

Didier Barbelivien et Nicolas Sarkozy sur le plateau de « *Vivement Dimanche* », en 2001.

Opinion

LA CHRONIQUE DE

Pascal Praud Je pense à lui



L'impartialité est une chimère, affirme notre chroniqueur. Dans l'affaire Sarkozy plus que dans toute autre. Qui donc prendra la plume pour s'élever contre la décision des juges ?

CNEWS/AUGUSTIN DÉTIENNE

L'impartialité des juges est un postulat. Il faut croire à cette impartialité. Elle est le socle de la pyramide. Sans la base, tout s'écroule. Voici pour le concept.

Dans la réalité, un juge reste un être humain. Et comme n'importe qui, il est soumis à des influences, à des humeurs, à des circonstances. Elles forgent son avis, ses idées, son regard. Les juges ont des enfants. Ils payent des impôts. Et parfois un chien aboie toute la nuit avant l'audience. Je ne crois pas davantage à l'impartialité d'un juge qu'à l'objectivité d'un journaliste.

Dire cela n'est pas instruire le procès de la Justice. Ou imaginer que tous les magistrats détruisent la République.

Dire cela ne signifie pas que tous les juges mènent un combat contre Nicolas Sarkozy quoiqu'il subisse un traitement de choc depuis tant d'années – qui oserait le contester ?

Dire cela, c'est rappeler que les juges sont des hommes et des femmes. Avec leurs bagages d'émotions, de morale, de culture. D'idéologie aussi. Pardonnez-moi d'énoncer ces évidences.

Juger, c'est exercer un pouvoir.

Nul pouvoir n'est neutre.

L'impartialité absolue est une chimère.

Silence des consciences

Albert Camus refusait de choisir un camp. Il ne fut ni de droite, ni de gauche. Seules la justice et la vérité justifiaient ses engagements. Quel écrivain, quel artiste, quel intellectuel écrira en 2025 une tribune pour dénoncer l'exécution provisoire et regretter cette iniquité faite à Nicolas Sarkozy ?

Qui rappellera que le tribunal a levé les accusations infamantes : pas d'enrichissement personnel, pas de corruption, pas d'argent libyen dans la campagne présidentielle de 2007 ? Et qui, parmi les consciences de l'époque, redira que le document de Mediapart était « *probablement un faux* », tel que le jugement du tribunal le rapporte.

Les magistrats ont écrit noir sur blanc que « *Monsieur Sarkozy ne pouvait pas ne pas savoir* », quand Claude Guéant et Brice Hortefeux ont rencontré en Libye Abdallah Senoussi, l'ancien chef des services secrets extérieurs, beau-frère et homme de confiance de Mouammar Kadhafi. Avec pareil argument, j'emprisonne la moitié de Paris. « *Qu'on me donne six lignes écrites de la main du plus honnête homme, j'y trouverai de quoi le faire pendre.* » Le cardinal de Richelieu inspire la justice française. Ainsi page 358, le tribunal affirme : « *Le soin particulier que Claude Guéant et Brice Hortefeux ont mis à présenter Nicolas Sarkozy comme étant étranger à ce processus corrobore au contraire le fait qu'il en était parfaitement informé.* » Étrange raisonnement qui laisse l'accusé sans défense. Quoi qu'il plaide, le voici condamné.

Albert Camus est mort. Camus n'a pas d'enfants pour tremper une plume dans l'encrier d'Émile Zola. « *Courage fuyons* » est le mot d'ordre. D'aucuns craignent de froisser les juges. D'autres redoutent d'exciter Mediapart. Le silence est d'or. Et puis Sarkozy est de droite.

Et puis il n'y a pas de fumée sans feu. Et puis il n'y a que des coups à prendre.

Martin Niemöller, pasteur luthérien, adversaire du régime nazi, demeura huit années en prison ou en camp de concentration entre 1937 et 1945. Il a écrit un texte devenu poème, passé à la postérité : « *Quand ils sont venus chercher les communistes, je n'ai rien dit, je n'étais pas communiste. Quand ils sont venus chercher les sociaux-démocrates, je n'ai rien dit, je n'étais pas social-démocrate* », etc. N'oublions jamais la dernière phrase : « *Puis ils sont venus me chercher. Et il ne restait plus personne pour protester.* »

La bataille contre l'injustice est une priorité. Hélas ! Elle est à géométrie variable. Quand les intellectuels engagés désertent, les hommes politiques calculent. Personne ne bouge. Et quand il est trop tard, « *il ne reste plus personne pour protester* ».

Malaise

Pourquoi ne pas le dire, je pense à Nicolas Sarkozy. Je l'imagine dans sa cellule. On me dit qu'il écrit. J'espère qu'il va aussi bien que possible. Jeudi soir, il a téléphoné à son fils Louis. Il a appris qu'il était à nouveau grand-père. Le dernier-né des Sarkozy s'appelle Sylla Nicolas.

Dans *Le Temps des combats* (Fayard), que Nicolas Sarkozy a publié en septembre 2023, il évoquait son épouse Carla, sa fille Giulia, 14 ans, ses trois garçons. Il rappelait les malheurs de Jean, le cadet, attaqué par Ségolène Royal ou François Bayrou en 2009 parce qu'il postulait à la présidence de l'Epad, organisme qui administrait le site de la Défense dans les Hauts-de-Seine, le plus grand quartier d'affaires d'Europe. Jean Sarkozy fut invité du journal de France 2 où il annonça le retrait de sa candidature : « *J'étais tellement inquiet pour lui que je ne pus même pas regarder l'émission en direct.* »

À la prison de la Santé, deux hommes sont postés 24 heures sur 24 devant la cellule qu'occupe Nicolas Sarkozy. Ils appartiennent au service de la protection (SDLP). Ils dépendent du ministère de l'Intérieur. Ils escortent l'ex-président depuis des années. Tous les membres du SDLP ont affiché leur volonté d'assurer cette mission : protéger Nicolas Sarkozy.

Quand le cortège de voitures officielles et de motos policières a traversé Paris mardi matin sous le regard des caméras, j'ai pensé à un autre cortège, un autre jour, une autre chance. Le dimanche 6 mai 2007 était loin.

Comment ne pas être troublé et à la fois écoeuré qu'un ex-président de la République, présumé innocent depuis qu'il a interjeté appel, franchisse les murs d'une prison ?

D'autres, je le sais, ont éprouvé la joie mauvaise que procure une vie sans relief, comme si la chute d'un puissant donnait du piment à une existence que la médiocrité habite.

Au-delà du sort injuste qui lui est réservé, l'incarcération de Nicolas Sarkozy abîme la V^e République. Toutes choses égales par ailleurs, cet emprisonnement met en scène une seconde mort du roi, roi que le président de la V^e République incarne. La Constitution de 1958 résume neuf cents ans de monarchie capétienne et trois siècles de nation républicaine. Le général de Gaulle a réalisé une synthèse ; la V^e République est née.

Voici pourquoi cette décision de justice rendue en première instance avec exécution provisoire interroge. Elle induit des conséquences avant la décision définitive. Le mal est fait. Et elle renvoie à la célèbre phrase de François Mitterrand sur les juges, la monarchie et la République... ●

L'incarcération de Nicolas Sarkozy abîme la V^e République